



## Le lent détricotage de la loi El Khomri devrait continuer au mois de mai...

Marc Landré, Le Figaro, le 12.04.2016

Alors que la ministre du Travail estime que son texte représente désormais «un compromis équilibré», les syndicats qui soutiennent le projet de loi appellent les députés à le faire encore évoluer.

Leurs demandes de correction, si elles étaient validées, pourraient sonner le glas d'une vraie réforme du Code du travail.

Myriam El Khomri aurait tort de penser que le plus dur a été fait sur la loi Travail. «*Nous avons trouvé un compromis équilibré sur le texte*», a ainsi déclaré ce mardi matin sur Radio Classique la ministre du Travail, quelques jours après la fin de son examen par les députés de la commission des affaires sociales et au lendemain des annonces concernant la jeunesse de Manuel Valls. «*Cette loi n'a jamais été une loi pro-patron et cette loi n'est pas aujourd'hui une loi anti-patron*», s'est-elle même empressée de préciser, pour tenter de déminer la fronde des entreprises après l'annonce, lundi, par le gouvernement d'une nouvelle sur taxation des contrats courts pour favoriser l'embauche en CDI.

Reste que si les opposants au texte -frondeurs et Unef en tête- ne désarment pas, les syndicats réformistes - qui le soutiennent, eux, désormais- comptent bien pousser les députés à faire évoluer, encore un peu plus, la copie de la ministre. Et ce, lors de l'examen en séance du projet de loi qui démarrera le 3 mai, après les vacances parlementaires.

«**Nous avons trouvé un compromis équilibré**»

**Myriam El Khomri, le 12 avril 2016**

L'Unsa, la centrale autonome non représentative très proche de la CFDT, vient ainsi d'appeler ses adhérents «à se tourner massivement vers les parlementaires» pour qu'ils confirment et amplifient les corrections décidées par la commission des affaires sociales.

Édition d'un 8 pages «spécial loi El Khomri», opération «*Madame/Monsieur la/le parlementaire, j'vous écris une lettre...*», délégations auprès des élus nationalement comme localement, édition et diffusion massive d'un tract popularisant les propositions de la centrale, relais sur les réseaux sociaux... L'Unsa va multiplier les initiatives pour que la loi El Khomri bouge encore! «*Nous avons déjà obtenu des évolutions pour rééquilibrer un projet de loi qui était très déséquilibré en défaveur des salariés. Ces avancées ne suffisent pas*», prévient l'organisation.

Et son cahier de doléances, qui recoupe en grande partie celui de la CFDT, pourrait finir de tuer ce qu'il reste du texte porté par la ministre du Travail qui, rappelons-le, devait initialement permettre de déverrouiller le marché du travail, lever la peur d'embaucher des entrepreneurs et renforcer les niveaux de négociation au plus près de l'entreprise.

L'Unsa demande ainsi la suppression de l'article 30 sur le licenciement économique et de l'article 10 sur la consultation des salariés pour valider un accord d'entreprise minoritaire à 30%, le renforcement du rôle de la branche «pour sanctuariser la hiérarchie des normes», ou encore l'intégration dans le compte personnel d'activité (CPA) «de tous les droits collectifs et spécifiques à chaque actif».

«*L'UNSA appelle ses syndicats et fédérations, ainsi que toutes ses unions départementales et régionales, à se tourner massivement vers les parlementaires, pour que la loi El Khomri bouge encore!*»

L'Unsa, le 12 avril 2016

La centrale syndicale ne s'arrête pas là. Elle demande encore la suppression de l'article 11 prévoyant «les dispositions pouvant conduire à un licenciement pour motif personnel des salariés refusant la modification de leur contrat de travail» en cas d'accord de développement de l'emploi, mais aussi l'obtention de nouveaux moyens pour le dialogue social (formation des élus, moyens de communication...) et le retrait des mesures remettant en cause l'obligation de résultat de l'employeur en matière de santé, sécurité et prévention au travail.

Si les députés suivent les recommandations de l'Unsa qui, rappelons-le également, soutient officiellement la réforme, il ne restera donc plus grand-chose de l'ambition initiale de la loi El Khomri. Et les patrons, qui ont cru à la version 1 du texte avant son lent et insidieux détricotage, n'auront plus que leurs yeux pour pleurer...☐

---